

## LES DEMARCHEΣ DU NOUVEAU MANDATAIRE

**Le compte bancaire de la coopérative scolaire est ouvert par l'Association Départementale de l'OCCE 40 dont la Présidente et la trésorière sont responsables. A ce titre, elles vous donnent une procuration, un mandat pour établir la gestion comptable et juridique de la coopérative. Vous pouvez faire vos opérations dans n'importe quelle agence des départements 40 et 33.**

- **Si le compte de la coopérative scolaire est domicilié au Crédit Mutuel, merci de nous appeler et de remplir tout de même les documents cités ci-dessous.**
- **Le compte est domicilié au Crédit Agricole**, vous trouverez ci-joint les différents documents permettant d'effectuer le changement de mandataire.

**Vous ne devez faire AUCUNE démarche auprès de votre agence bancaire locale** car les comptes des coopératives scolaires landaises sont mutualisés et une organisation particulière est mise en place. **Votre agence locale ne connaît pas forcément cette gestion.**

Merci de bien vouloir nous retourner les documents suivants et de suivre la procédure ci-dessous :

**1 - MON DOSSIER DE CHANGEMENT DE MANDATAIRE :**

- la fiche ci-jointe : « *Procuration – Désignation du mandataire* ». Compléter les informations fluotées **au recto** et signer **au verso**
- Joindre une copie **du recto et du verso** de votre carte d'identité valide (moins de 15 ans) ou passeport, mais pas de permis de conduire
- Saisir l'adhésion de votre coopérative sur votre espace Retkoop (demander les codes à l'ancien mandataire ou à l'OCCE 40) et **imprimer l'engagement du mandataire** et le doc « **changement de mandataire et-ou de signataires** »
- Remplir un chèque du montant de l'adhésion **sans le signer**.
- Nous envoyer le tout par courrier

**2 - ACCES A LA CONSULTATION EN LIGNE DU COMPTE DE LA COOPÉRATIVE :**

Vous souhaitez accéder à la consultation en ligne en plus des relevés papier ? Il suffit de nous transmettre votre numéro de téléphone portable **en complétant le document sur Retkoop « changement de mandataire » dans la case verte**.

Un numéro d'identifiant vous sera envoyé par mail par l'OCCE 40 et un code à 6 chiffres par sms directement par le crédit agricole.

**ATTENTION :** Si vous êtes déjà client au Crédit Agricole, vous avez accès avec votre code personnel dans l'onglet « autres comptes ».

**Pour tout problème ou demande d'informations, appelez nos services au 05.58.06.04.56.**

Dès réception de votre dossier complet, nous le transmettrons au Crédit Agricole qui le traitera. Votre signature sur le compte de la coopérative sera effective **dès que vous recevez un mail de notre part vous l'autorisant**. En attendant, vous ne pouvez pas signer les chèques.

Coopérativement,  
La trésorière,  
Elisabeth LACOSTE-TUZAN

**Office Central de la Coopération à l'École des Landes**

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

281 Avenue Pierre de Coubertin - 40000 MONT-DE-MARSAN  
Tél. : 05 58 06 04 56 - ad40@occe.coop  
Site Internet : <https://ad40.occe.coop/>

